



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 mai 2019 Compte Rendu

(Convocation du 09/05/2019)

**Présents** : Mmes CARLIER Cécile, GUILLOUD Paulette, PONCET Catherine, SEYCHELLES Véronique, TRUFFAUT Nadine, MM. ABDILLA Thierry, CARRE Jean-Claude, DURAND Marcel, GADOU Eric, JULLIEN Bruno, MERMET Romain, PERICAS-MOYA Christian

**Absents** : ANNEQUIN Didier, DURAND Eric,

**Excusés** : Hervé MERLOZ

**Pouvoirs** : Hervé MERLOZ pouvoir à Marcel DURAND

Romain MERMET est nommé secrétaire de séance.

---

La séance est ouverte à 20 h 30 par Véronique SEYCHELLES, le Maire.

### **Approbation du compte rendu de la dernière séance**

Le compte rendu du budget sera validé lors de la prochaine réunion.

### **Compte rendu des délégations du maire**

#### ▪ *Arrêtés*

2019-15 : Arrêté municipal relatif à la lutte contre les bruits de voisinages dans le lotissement Les Léchères

2019-16 : Arrêté municipal désignant la Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné en tant qu'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête publique portant sur le zonage d'assainissement des eaux pluviales

2019-17 : Arrêté de déviation chemin du Vernatel à Montrevel – Diffazur piscines

2019-18 et 2019-19 : Arrêté de police et permission de voirie – Chemin du Vilan – CCVDD (Branchement d'eau maison de Mr GUILLOUD-BATAILLE)

2019-20 : Arrêté de police chemin de Chalon – Mr et Mme MOURIN (Livraison d'un conteneur)

2019-21 et 2019-22 : Arrêté de police et permission de voirie – Allée du groupe scolaire – Entreprise Genevray (Travaux espace de loisirs)

2019-23 et 2019-24 : Arrêté de police et permission de voirie – Chemin de Bournand – Eiffage TP (Reprise de la chaussée)

#### ▪ *Délibérations*

2019-01 : Approbation rapport de la CLECT (Feux tricolores sur l'ancien territoire des Vallons de la Tour)

2019-02 : Approbation rapport de la CLECT (Médiathèque Pont de Beauvoisin)

2019-03 : Approbation rapport de la CLECT (Parking gares de Pont de Beauvoisin)

2019-04 : Approbation rapport de la CLECT (Voirie d'intérêt communautaire)

2019-05 : Taxe d'aménagement des zones d'activités économiques communautaires – signature d'une convention

2019-06 : Désignation d'un délégué et suppléant pour la commission eau et assainissement

2019-07 : Désignation d'un représentant au SMABB

2019-08 : Motion en faveur du maintien de l'offre ferroviaire sur Pont de Beauvoisin

2019-09 : Validation des documents du PLUi transmis par la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné

2019-10 : Choix de l'entreprise – Espace de loisirs

2019-11 : Espace de loisirs – demande de subvention à la région

2019-12 : Approbation du compte administratif communal 2018

2019-13 : Approbation du compte de gestion 2018

2019-14 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2018

2019-15 : Vote des taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières 2019

2019-16 : Approbation du budget primitif de fonctionnement et d'investissement 2019

2019-17 : Décision modificative n°1

## **Administration générale**

### ▪ Tirage au sort jury d'assise

Le tirage des jurés d'assises a été effectué avec le logiciel E-Magnus.

### Tirage des deux jurés titulaires :

SCHEID Nathalie  
GUILLAUD Monique

### Tirage des deux jurés suppléants :

SALAVIN Brigitte  
GUILLAUD Gérard

### ▪ Demande de mutation

Madame le Maire informe le conseil municipal que Mme MEUNIER RIVIERE Mathilde lui a fait part par courrier reçu le 5 mai 2019 de sa demande de mutation dans une autre collectivité à compter du 1<sup>er</sup> août 2019.

A compter du 3 juin 2019 et ce jusqu'au 21 juin, Mme MEUNIER RIVIERE Mathilde sera mise à disposition dans la mairie de Montagnieu le lundi matin et mardi matin à raison de 7h par semaine puis à compter du 22 juin, le lundi toute la journée et le mardi matin à raison de 14h par semaine.

### ▪ Création de poste (Délibération n°2019/23)

Considérant la nécessité de créer un emploi d'Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> classe pour la cantine et garderie.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi d'Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> classe à 320h / an.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1<sup>er</sup> août 2019,

Filière : technique

Cadre d'emploi : Adjoint technique - Grade : 2<sup>ème</sup> classe :

- ancien effectif : 0

- nouvel effectif : 1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

⇒ **DECIDE** à l'unanimité : d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget.

⇒ **DONNE TOUS POUVOIRS** à Madame le Maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier.

(Délibération n°2019/24)

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande de mutation de Mme MEUNIER-RIVIERE Mathilde dans une autre collectivité à compter du 1<sup>er</sup> août 2019.

Madame le Maire propose alors de supprimer le poste d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe à temps complet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- ⇒ **DECIDE** de supprimer le poste d'agent administratif 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> août 2019.
- ⇒ **DONNE TOUS POUVOIRS** à Madame le Maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier.

(Délibération n°2019/25)

Considérant la nécessité de créer un emploi d'Adjoint Administratif 2<sup>ème</sup> classe en raison du remplacement de Mme MEUNIER RIVIERE Mathilde.

Madame le Maire propose à l'assemblée,

- la création d'un emploi d'Adjoint Administratif 2<sup>ème</sup> classe à 1 280h / an.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1<sup>er</sup> août 2019,  
Filière : Administrative,

Cadre d'emploi : Adjoint Administratif - Grade : 2<sup>ème</sup> classe :

- ancien effectif : 1
- nouvel effectif : 2

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- ⇒ **DECIDE** d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois sont inscrits au budget.
- ⇒ **DONNE TOUS POUVOIRS** à Madame le Maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier.

- Compte épargne temps

En accord avec la mairie de Montagnieu, le solde des congés de Mme MEUNIER RIVIERE Mathilde se fera après mutation donc il n'y aura pas besoin de mettre en place le compte épargne temps.

## Compte-rendu des adjoints

- Urbanisme (ABDILLA Thierry)

- *Dossiers en cours*

N° de demande	Demandeur	Type de Travaux	Date de dépôt	Arrêté d'autorisation
DP 038 147 19 10003	BERTHUY Richard	Réfection de clôture	08/03/2019	Accepté le 29/03/2019
DP 038 147 19 10004	WOILLET Isabelle	Création d'une ouverture	08/03/2019	Accepté le 26/03/2019
DP 038 147 19 10005	GUIGARD Muriel	Modification de façade (fenêtre en baie coulissante)	30/03/2019	Accepté le 15/04/2019
DP 038 147 19 10006	SCI NSA	Modification de façade (fenêtre à la place d'une porte)	12/04/2019	Accepté le 12/04/2019
DP 038 147 19 10007	BUE Christophe	Installation panneaux photovoltaïque	12/04/2019	Accepté le 02/05/2019
DP 038 147 19 10008	DAVID Annick	Piscine hors sol	20/04/2019	Refusé le 18/05/2019
CU 038 147 19 10004	DURAND Josette		01/02/2019	Refusé le 15/03/2019
CU 038 147 19 10005	DURAND Josette		01/02/2019	Refusé le 22/03/2019
CU 038 147 19 10012	ROSTAING Noël		22/03/2019	Refusé le 16/05/2019
PC 038 147 18 10006	FORET / GULLON NEYRIN	Construction d'une maison	14/12/2018	Accepté le 08/02/2019
PC 038 147 19 10001	BURFIN Christian	Construction d'une maison	21/12/2018	Accepté le 02/05/2019

- *Arrêt du PLUi*

Madame le Maire propose de faire un point le vendredi 24 mai à 17h30. La décision sera prise le lundi 3 juin 2019.

- *Eaux pluviales*

Thierry ABDILLA informe le conseil municipal des nouvelles directives PLUi :

- ⇒ Favorisation du traitement à la parcelle (10mm / h / m<sup>2</sup>)
- ⇒ Obligation étude de sol pour prouver la capacité d'absorption ou évaluer les infrastructures à mettre en place pour mise en conformité du terrain.

- Finances, Economie (Cécile CARLIER)

- *Points situation*

### FONCTIONNEMENT du 01/01/2019 au 07/05/2019

011	Charges à caractère général	169 200,00 €	71 713,00 €	42,40%	97 487,00 €	57,60%
012	Charges de personnel	201 226,00 €	57 927,32 €	28,80%	143 298,68 €	71,20%
022	Dépenses imprévues Fonct	10 000,00 €	0,00 €	0,00%	10 000,00 €	100,00%
023	Virement à la sect <sup>e</sup> d'investis.	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
042	Opérations d'ordre entre section	907,00 €	906,33 €	99,90%	0,67 €	0,10%
65	Autres charges gestion courante	58 650,00 €	15 037,11 €	25,60%	43 612,89 €	74,40%
66	Charges financières	64 736,00 €	60 187,13 €	93,00%	4 548,87 €	7,00%
67	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
<b>Total</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>504 719,00 €</b>	<b>205 770,89 €</b>	<b>40,80%</b>	<b>298 948,11 €</b>	<b>59,20%</b>

### RECETTES

Chapitre	Budgétisé	réalisé période	% Réalisé	Disponible	% Dispo.	
002	Excédent antérieur reporté Fonc	2 810,81 €	0,00 €	0,00%	2 810,81 €	100,00%
013	Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
042	Opérations d'ordre entre section	12 000,00 €	0,00 €	0,00%	12 000,00 €	100,00%
70	Produits des services	32 450,00 €	12 156,60 €	37,50%	20 293,40 €	62,50%
73	Impôts et taxes	261 000,00 €	79 007,40 €	30,30%	181 992,60 €	69,70%
74	Dotations et participations	165 885,19 €	31 308,04 €	18,90%	134 577,15 €	81,10%
75	Autres produits gestion courante	17 573,00 €	8 871,31 €	50,50%	8 701,69 €	49,50%
76	Produits financiers	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
77	Produits exceptionnels	13 000,00 €	0,00 €	0,00%	13 000,00 €	100,00%
<b>Total</b>	<b>RECETTE</b>	<b>504 719,00 €</b>	<b>131 343,35 €</b>	<b>26,00%</b>	<b>373 375,65 €</b>	<b>74,00%</b>

**INVESTISSEMENT du 01/01/2019 au 07/05/2019**  
**DEPENSES**

Chapitre		Budgétisé	réalisé période	% Réalisé	Disponible	% Dispo.
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
020	Dépenses imprévues Invest	10 000,00 €	0,00 €	0,00%	10 000,00 €	100,00%
040	Opérations d'ordre entre section	12 000,00 €	0,00 €	0,00%	12 000,00 €	100,00%
041	Opérations patrimoniales	5 892,00 €	5 892,00 €	100,00%	0,00 €	0,00%
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
13	Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
16	Remboursement d'emprunts	257 610,00 €	207 260,26 €	80,50%	50 349,74 €	19,50%
20	Immobilisations incorporelles	8 900,00 €	3 495,21 €	39,30%	5 404,79 €	60,70%
204	Subventions d'équipement versées	2 072,00 €	0,00 €	0,00%	2 072,00 €	100,00%
21	Immobilisations corporelles	158 000,00 €	3 547,95 €	2,20%	154 452,05 €	97,80%
22	Immos reçues en affectation	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
23	Immobilisations en cours	236 900,00 €	6 048,00 €	2,60%	230 852,00 €	97,40%
26	Participations et créances ratta	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
<b>Total</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>691 374,00 €</b>	<b>226 243,42 €</b>	<b>32,70%</b>	<b>465 130,58 €</b>	<b>67,30%</b>

**RECETTES**

Chapitre		Budgétisé	réalisé période	% Réalisé	Disponible	% Dispo.
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	538 155,17 €	0,00 €	0,00%	538 155,17 €	100,00%
021	Virement de la section de fonct.	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
024	Produits des cessions	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
040	Opérations d'ordre entre section	907,00 €	906,33 €	99,90%	0,67 €	0,10%
041	Opérations patrimoniales	5 892,00 €	5 892,00 €	100,00%	0,00 €	0,00%
10	Dotations Fonds divers Réserves	80 809,83 €	54 302,92 €	67,20%	26 506,91 €	32,80%
13	Subventions d'investissement	64 500,00 €	1 410,60 €	2,20%	63 089,40 €	97,80%
16	Emprunts et dettes assimilées	1 110,00 €	0,00 €	0,00%	1 110,00 €	100,00%
204	Subventions d'équipement versées	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
21	Immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
27	Autres immos financières	0,00 €	0,00 €	0,00%	0,00 €	0,00%
<b>Total</b>	<b>RECETTE</b>	<b>691 374,00 €</b>	<b>62 511,85 €</b>	<b>9,00%</b>	<b>628 862,15 €</b>	<b>91,00%</b>

- *Subvention aux associations (Délibération n°2019/19)*

Mme le maire rappelle au conseil municipal qu'une somme globale de 3150 € a été votée au budget à l'article 6574 (subvention aux associations ou personne de droit privé). Il convient de définir la répartition de cette somme vers les différentes associations que nous souhaitons subventionner.

Elle propose les montants et bénéficiaires suivants :

- Bibliothèque Robert Richard : 1200 €
- AFM : 100 €
- Amicale des donneurs de sang : 100 €
- Sou des écoles : 1500 €
- Jumelage : 250 €

Le conseil municipal à l'unanimité,

⇒ **VALIDE** cette proposition

⇒ **DONNE** tous pouvoirs à Mme le maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier.

- *Décision modificative (Délibération n°2019/21)*

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative pour le budget 2019.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

⇒ **DECIDE** le virement de crédits suivants :

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses de fonctionnement mouvements par la DM	201 226.00 €	-5 200.00 €	5 200.00 €	201 226.00 €
012 Charges de personnel	201 226.00 €	-5 200.00 €	0.00 €	196 026.00 €
6411/012	0.00 €	-5 200.00 €	0.00 €	-5 200.00 €
67 Charges exceptionnelles	0.00 €	0.00 €	5 200.00 €	5 200.00 €
673/67	0.00 €	0.00 €	5 200.00 €	5 200.00 €

⇒ **DONNE TOUS POUVOIRS** à Madame le Maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier.

- Voirie (Jean-Claude CARRE)

- *Ouverture des plis chemin de Bournand – subvention voirie (Délibération n°2019/26)*

Suite à l'ouverture des plis dans le cadre des travaux d'urgence pour la reprise du Chemin de Bournand, Madame le Maire présente au conseil municipal les différentes propositions reçues.

Après étude des différentes propositions, le conseil municipal à l'unanimité :

⇒ **VALIDE** la proposition de l'entreprise EIFFAGE qui s'élève à 11 728,50 € HT soit 14 074.20 € TTC.

⇒ **DEMANDE** qu'une subvention soit sollicitée auprès du Conseil Départemental de l'Isère dans le cadre des travaux d'urgence.

⇒ **DONNE TOUS POUVOIRS** à Madame le Maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Entreprise	Montant HT	Montant TTC
<b>Estimation</b>	<b>11 728,50 €</b>	<b>14 074,20 €</b>
Eiffage	10 706,48 €	12 847,78 €
PL Favier	12 692,00 €	15 230,40 €
Guintoli	19 555,00 €	23 466,00 €
Ex-Terrior	21 843,00 €	26 211,60 €

- *Commission voirie*

La commission voirie a eu lieu le samedi 4 mai 2019, Hervé MERLOZ et Jean-Claude CARRE ont fait le tour de la commune.

Jean-Claude CARRE présente au conseil municipal les chiffrages reçues concernant le chemin des écoles, allée des écoles, Chemin du Bois Vert, Chemin de Bois Girin.

▪ *Travaux de voirie 2019 (Délibération n°2019/18)*

Madame le Maire présente au conseil municipal les différents projets pour les travaux de voirie 2019.

Après discussions, le conseil municipal à l'unanimité :

- ⇒ **VALIDE** la liste des travaux de voirie 2019 pour un montant de 53 789 € HT,
- ⇒ **DEMANDE** qu'une subvention soit sollicitée auprès du Conseil Départemental de l'Isère,
- ⇒ **DONNE TOUS POUVOIRS** à Madame le Maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier.

▪ Bâtiments (Véronique SEYCHELLES)

▪ *Espaces jeux (Délibération n°2019/20)*

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'après la présentation de Mr BEROUD de la Société Play Gones pour les différents choix d'espace de jeux, une décision devra être prise.

Après avoir entendu les différentes possibilités, le conseil municipal valide les choix suivants :

- ⇒ Modèle : Magnélic

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 13

- ⇒ Filet souple à la place du filet grillagé :

Contre : 0      Abstention : 0      Pour : 13

- ⇒ Couleur de la structure : magnélic gris

Contre : 0      Abstention : 1      Pour : 12

- ⇒ Couleur des lames : noir

Contre : 0      Abstention : 1      Pour : 12

- ⇒ **DONNE** tous pouvoirs à Mme le maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier.

▪ *Négociation Butagaz (Délibération n°2019/22)*

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la commune souhaiterait revoir à la baisse le coût des frais de gaz à la salle des fêtes et présente les différentes offres reçues.

Après discussions, Madame le Maire propose de retenir l'offre de Butagaz chez qui nous avons actuellement un contrat et qui a très nettement baissé son tarif.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité :

- ⇒ **VALIDE** la proposition de Madame le Maire en restant chez BUTAGAZ

- ⇒ **DONNE** tous pouvoirs à Mme le Maire pour signer tous documents se rapportant à ce dossier.

▪ Scolaire, social (Nadine TRUFFAUT)

▪ *Conseil d'école*

Le conseil d'école a eu lieu le 19 mars 2019 avec la présentation des projets pédagogiques.  
Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 11 juin 2019.

- *Association cantine scolaire*

Une rencontre avec l'association de la cantine scolaire a eu lieu le 3 mai 2019 afin de dissoudre l'association. L'argent (11 495,50€) qui était sur leur compte sera versée au sou des écoles pour le financement du matériel scolaire, dont 9 686 € serviront à investir pour la cantine et le mobilier scolaire.

Mr CARLIER a présenté les comptes de l'association de la cantine et les rélevés de compte ont été vérifiés par les membres du Sou des Ecoles.

- Communication

- *Cinéma en plein air du 15 juin : l'école buissonnière*

Le cinéma plein air aura lieu cette année le samedi 15 juin à 22h00 sur la place de la Mairie avec la projection du film « L'école Buissonnière ». Des flyers seront distribués prochainement sur la commune. En cas de mauvais temps, la séance sera annulée.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- Elections européennes

Madame le Maire signale qu'il manque une personne pour tenir le bureau de vote entre 12h et 14h. Paulette GUILLOUD se propose de rester jusqu'à 12h30.

- RAM

Madame le Maire informe le conseil municipal que la CCVDD est à la recherche d'un bureau pour le RAM et propose de leur louer la salle des adjoints.

Les peintures seraient à la charge de la CCVDD et une rampe d'accès serait mise en place.

Une négociation est en cours pour la location.

- Job d'été

Madame le maire rappelle que la CCVDD organise encore cette année les Chantiers jeunes.

Pour la période estivale, le dépôt des candidatures devait se faire en ligne ou par courrier avant le 15 avril dernier.

13 candidatures ont été proposées pour la commune de Doissin.

Après discussion, le conseil municipal décide de choisir Anais CAILLAT au service administratif du 15 au 19 juillet et Kelly CAILLE au service technique du 22 au 26 juillet.

Ce choix devra ensuite être validé par les VDD

- **PROCHAINE REUNION** : Lundi 3 juin 2019 à 19h30

- **FIN DE SEANCE** : L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 23h50.